



Ensemble, soyons les acteurs du recyclage des emballages ménagers.

Madame, Monsieur,

Depuis 30 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons pour faire progresser le recyclage. **En 10 ans, nous avons diminué de 15 % les déchets d'ordures ménagères, soit moins 40 kilos* par habitant et parallèlement augmenté le recyclage des emballages de 18 kilos* par habitant (*données 2021).** Ces résultats sont encourageants, mais nous devons et pouvons toujours faire mieux car **au 1^{er} janvier 2023 le tri est encore plus facile.**

Les habitants pourront déposer dans le bac **jaune** :

- ✓ tous les emballages en plastique **y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets, tubes, emballages de charcuterie, blisters et films (NOUVEAU)** avec les bouteilles et flacons en plastique,
- ✓ tous les emballages en métal, **même les plus petits (NOUVEAU)**
- ✓ les briques alimentaires et les cartonnettes.

Pour les papiers et pour le verre c'est inchangé !

Pourquoi ce changement ? Le centre de tri se modernise se mettant en conformité avec la réglementation et devient en capacité de trier tous les emballages en plastique et les petits métaux. Par ailleurs, de nouvelles filières de recyclage des différents types de plastique ont vu le jour en France. Ces avancées permettent donc de rendre le tri plus facile, de recycler plus de déchets, de réduire ainsi nos déchets ultimes et de préserver nos ressources.

Associations, bailleurs, collectivités, hébergeurs, professionnels ... vous êtes des acteurs importants du territoire et des interlocuteurs privilégiés des citoyens et nous serions heureux de pouvoir compter sur votre mobilisation pour relayer cette information, promouvoir ces nouvelles règles de tri.

Pour vous accompagner au mieux des moyens d'information sont déployés. Un mémotri, joint au présent courrier, détaille ces nouvelles consignes de tri.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service déchets 04 50 44 64 11 - decheterie@cc-sources-lac-annecy.com qui vous proposera des supports de communication prêts à l'emploi.

En vous remerciant d'agir à nos côtés, veuillez recevoir Madame, Monsieur nos sentiments les meilleurs.

Jacques Dalex, Président
de la Communauté de Communes
des Sources du Lac d'Annecy

Hervé Bourne, Vice-Président en charge
de la valorisation des déchets et les membres
la Commission valorisation des déchets

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.CC-SOURCES-LAC-ANNECY.COM

